



Un patrimoine naturel à préserver

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : UNE SAISON ESTIVALE TRÈS SATISFAISANTE

TÉLÉTHON 2009 : TOUS PLUS FORTS QUE TOUT !

CULTURE : HOMMAGE AU POÈTE EMILE RIPERT





Devenez propriétaire À PRIX ATTRACTIFS

Les Terrasses de Mont Royal

Livraison juin 2010

- Appartements du studio au 4 pièces avec large terrasse ou loggia pour la plupart
- Sur les hauteurs
- Proche : crèche, écoles, collège, supermarché et autoroute A50



3 pièces (lot A1 04) **193 000€***
69,2 m² + terrasse 23 m²

4 pièces (lot A2 05) **254 000€***
80,8 m² + terrasse 16,9 m²

**Doublement
Prêt 0%**

L'obtention du nouveau prêt à 0% est soumise
aux conditions d'éligibilité définies
par le ministère du logement **jusqu'au 31/12/09**

Espace de vente :

Avenue Jules Ferry - 13 La Ciotat (devant le parking de la piscine)

Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

0 800 27 22 33

Appel gratuit à partir de votre fixe

www.arcadepromotion.com



signe la qualité

SOMMAIRE

Novembre 2009

4 CITOYENNETÉ

Séance plénière du CMJC
Les éco-lycéens de Méditerranée au travail
Gilles Falco, nouvel adjudant-chef
de la brigade nautique

5 RÉALISATIONS

Vinci park et restaurateurs s'associent
Opération Polmar réussie

6 À 9 ENTREPRENDRE

Une saison estivale satisfaisante
Best Western, nouveau né de l'hôtellerie locale
Labels qualité pour Monaco Marine

10 À 11 VIE SOCIALE

Un forum consacré à la santé des jeunes
Plan canicule : nos aînés préservés
La saison hivernale de Fête vous plairait

12 À 13 ACTUALITÉ

La Ciotat, ville ambassadrice du Téléthon 2009

14 À 19 DOSSIER

PROJECTEURS SUR LE FUTUR PARC NATIONAL
DES CALANQUES

21 VIE DES QUARTIERS

Réunions publiques :
les quartiers Nord-ouest au cœur des débats

22 PORTRAIT

Marie-Pierre Ripert, pro du fitness

23 L'ACTION DES ASSOS

Découvrez le bouddhisme tibétain avec Kunga
Choling
Ecoloreson ouvre son «école à son»
La deuxième vie des instruments de musique

24 À 25

REPORTAGE

Les premiers Corses de La Ciotat

26 À 30 LOISIRS

Hommage au poète Emile Ripert
La Ciotat fête la Science
Théâtre pour jeune public
Etienne Noiret, champion de pêche
Premier album pour Ilyès Yangu

31 ELUS

Permanences - Tribune libre



EDITO du maire

Depuis que les Ciotadennes et les Ciotadens m'ont élu pour donner un nouvel élan à notre ville et la remettre sur les rails de l'Histoire, je me suis également attaché à conduire le changement, en préservant l'exceptionnel patrimoine naturel de La Ciotat. Car si notre commune est particulièrement attractive pour nos visiteurs et pour ceux, de plus en plus nombreux, qui veulent s'y installer et y vivre, la qualité de notre environnement, la beauté de nos paysages, la richesse et la diversité de notre espace terrestre et maritime, constituent autant d'éléments positifs qui conditionnent leur choix. C'est la raison pour laquelle il nous faut savoir conjuguer et maîtriser développement économique et urbain, avec protection et valorisation de notre patrimoine environnemental.

Lorsque j'ai proposé au Conseil municipal d'adhérer au GIP des Calanques, j'ai recueilli l'unanimité. Il s'agissait d'une première étape qui, grâce à la mise en œuvre d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs publics et privés, permettait d'animer et de coordonner des actions de protection de l'environnement terrestre et maritime.

Cette première étape est appelée à être dépassée pour parvenir à la création en 2011 du parc national des Calanques. Si, sur le principe, je ne suis pas hostile à la création d'un tel parc, je n'oublie pas que l'enfer est pavé de bonnes intentions. Postuler comme principe universel la protection de l'environnement en faisant abstraction de toute autre considération revient à priver les citoyens de leur espace naturel et les décideurs économiques et politiques de leurs prérogatives. C'est ainsi qu'en ma qualité de maire de La Ciotat, je ne saurais accepter d'être dépossédé de mes choix en matière d'aménagement du territoire communal. C'est pourquoi je comprends les réticences de celles et de ceux qui s'émouvent en constatant que le périmètre du futur parc national des Calanques puisse être décidé par des technocrates et des acteurs publics qui n'ont ni la connaissance de notre ville et encore moins de légitimité démocratique directement liée à notre cité.

Une pareille décision, prise par des personnes qui ignorent tout ou presque de nos besoins, de nos projets et de notre vision de la protection de nos espaces naturels, est tout simplement inacceptable. De la même façon, il n'est pas question d'entériner que le Parc du Mugel soit lui aussi intégré dans le périmètre du parc national des Calanques.

Si je suis favorable à la création de ce nouveau Parc national, si je suis ouvert au dialogue, je ne suis pas pour l'intégration de notre commune à marche forcée et dans des conditions imposées par des instances extérieures à La Ciotat.

Patrick BORÉ

Maire de La Ciotat

Conseiller général des Bouches-du-Rhône
Vice-président de la Communauté urbaine MPM

LES JEUNES ÉLUS PRÉSENTENT LEURS PROJETS

Réuni en séance plénière, le Conseil municipal de jeunes citoyens a présenté ses principaux projets pour sa deuxième année de mandat.

La troisième séance plénière du CMJc s'est réunie en salle du Conseil municipal le 5 octobre dernier. L'occasion pour les 30 jeunes élus répartis en trois commissions de dresser le bilan des actions menées d'avril à juillet. Trois propositions ont ensuite été mises en délibéré et adoptées. A commencer par la diffusion, prévue dans les trois collèges de la commune en février prochain, du film «Home» de Yann Arthus Bertrand, consacré à l'écologie et plus particulièrement à la nécessité de protéger la planète. Autre projet soumis au vote, la découverte des institutions par les jeunes élus. Après l'Hôtel de Ville le 16 octobre, les jeunes élus visiteront l'Assemblée nationale, le 2 décembre. L'Hôtel de Région et le Conseil général sont également au programme des sorties courant 2010.

La dernière délibération a porté sur le skate-parc municipal de Virebelle et plus précisément sur «l'aménagement des abords du site, afin de le rendre plus accessibles à l'ensemble de la population et créer ainsi un véritable lieu de vie intergénérationnel». Sur ce dernier point, le travail mené avec les différents partenaires* a abouti à un projet commun qui prend en compte la sécurité des lieux, avec la réhausse et le renforcement de la restanque, ainsi que la clôture du skate-parc, les espaces de vie, avec l'installation de bancs et de poubelles, et, enfin, l'aménagement sportif, avec la création d'une zone de VTT trial. Le début des travaux est prévu en avril 2010 ; il sera précédé d'une vaste opération de débroussaillage à laquelle participeront les élus du CMJc.

E.G.

* La ville de La Ciotat, le Comité d'intérêt de quartier Nord-Ouest, la commission extra-municipale de Citoyenneté, les associations Trial's Spirit et Les Jardins de l'Espérance.



DECHETS

Opération propreté pour les éco-lycéens

Le 25 septembre dernier, le lycée Méditerranée a une nouvelle fois participé à l'opération nationale «Nettoyons la nature», avec le soutien de la mairie.

Dans le cadre du projet «Eco-école», le lycée Méditerranée développe tout au long de l'année des activités autour du thème «Devenir un éco citoyen». C'est dans cette démarche que s'inscrit l'opération de ramassage de débris, qui s'est déroulée il y a quelques semaines. 110 élèves de classe de seconde technique, générale et professionnelle, dont les lycéens de la filière Hygiène et Environnement qui a ouvert cette année, ont investi les rochers du môle Bérourard, munis de sacs poubelles et pinces fournis par la Ville. Durant toute la matinée, encadrés par leurs professeurs, dont Christine Girard, Eric Chapelet et Nicolas Bergond, membres du comité de pilotage «Eco-école», ils ont ramassé plusieurs centaines de kilos de déchets : bouteilles en plastique, cartons, bidons d'huile... le tout a été évacué vers la déchetterie communautaire par les services municipaux. «Quand on voit toutes les choses que l'on a trouvées, on ne jettera plus jamais rien hors des poubelles !» : objectif réussi donc pour les professeurs, dont le but principal était de sensibiliser les jeunes au dépôt de déchets sauvages. Dans les mois à venir, le lycée réitérera l'opération, mais cette fois-ci sur les plages. D'autres projets sont également en cours de réflexion et concerneront l'eau.

E.G.



BRIGADE NAUTIQUE

Bienvenue à l'adjutant-chef

Depuis le 1er septembre dernier, l'adjutant-chef Gilles Falco a pris les commandes de la brigade nautique de La Ciotat. Précédemment en poste à Fort-de-France en Martinique, Gilles Falco compte aujourd'hui 24 années de service dans la gendarmerie. «Après différentes escales au cours de ma carrière, je viens de découvrir une région avec un littoral magnifique, animé par une activité maritime accrue, ce qui est très motivant professionnellement», raconte-t-il. Simultanément secouristes, enquêteurs et contrôleurs, les six gendarmes de la structure, tous plongeurs professionnels et disposant de deux embarcations, sont devenus des agents indispensables à la sécurité

en mer. Ils ont notamment en charge la réalisation des enquêtes subaquatiques, comme par exemple, les affaires de noyade. Dans ce cadre, ils disposent de techniques et de matériels très performants afin de préserver les indices au fond de l'eau, comme des emprunts digitales sur une arme jetée dans la mer. La surveillance du littoral et des structures portuaires font aussi partie de leurs missions : ils procèdent aux contrôles en matière de sécurité et de vitesse et veillent à faire respecter la réglementation de la pêche, notamment celle des oursins. La brigade nautique a également en charge la lutte contre le braconnage, le contrôle en mer et à terre des clubs nautiques, les missions de secours et de sauvetage en mer, la surveillance des pollutions en mer et enfin, la sensibilisation et l'information des plaisanciers. «Ce métier est une passion, ajoute l'adjutant-chef. Et l'exercer dans une ville aussi belle et accueillante que La Ciotat, c'est encore mieux !».

L.D.

PARKINGS

Déjeunez au resto,
le parking est offert !

Vinci park et les restaurateurs de La Ciotat lancent une opération séduction auprès de leur clientèle : deux heures de stationnement dans les parkings Centre (boulevard Lamartine) et Vieux-port (avenue Bertolucci) offertes. Pour en bénéficier, il suffit de retirer un chèque-parking auprès des établissements participants et d'y déjeuner bien sûr ! Valable jusqu'au 10 mars 2010, l'offre pourrait être prolongée en fonction de son succès.

Plus d'informations à l'accueil des parcs

PREVENTION
Lutte contre
la pollution marine

Soucieuse de préserver son patrimoine maritime, la municipalité a accueilli le 8 octobre dernier l'opération Polmar, organisée par la Préfecture des Bouches-du-Rhône sur la plage des Capucins et le Port-vieux. En participant à cet exercice de lutte contre la pollution marine, la ville de La Ciotat a souhaité sensibiliser les agents municipaux concernés par cette problématique, dans le but d'optimiser l'isolement des hydrocarbures, le traitement et le nettoyage du littoral en cas de pollution marine. *«Cet exercice a une double utilité, note Guy Patzlaff, premier adjoint délégué aux Affaires maritimes. Il permet non seulement de mieux se préparer en cas de catastrophe maritime accidentelle, mais aussi d'améliorer le travail partenarial entre la municipalité, la Préfecture, la Semidep, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, la Direction départementale de l'équipement, le Service départemental d'incendie et de secours ainsi que les polices municipale et nationale, afin de parfaire la gestion, l'organisation et l'efficacité des actions menées pour face à ce type d'événement».* Une initiative exemplaire en matière de prévention et d'organisation. **L.D.**



Saison estivale : l'heure du bilan



Le maire Patrick Boré, entouré de Liliane Sireta, directrice de l'OMT, Jean-Louis Bonan et Gavino Briscas, adjoints respectivement délégués au Tourisme et au Développement économique, lors du bilan de la saison estivale

Le maire et président de l'office municipal de Tourisme, Patrick Boré, a récemment présenté le bilan de la saison estivale, particulièrement positif.

La crise économique n'a pas empêché les touristes d'affluer cet été dans notre ville. Un succès qui s'explique, selon le maire Patrick Boré, par plusieurs raisons : *«Les conditions météorologiques et les paysages exceptionnels qu'offre La Ciotat attirent chaque année de nombreux touristes. Paradoxalement, la crise économique a eu un effet positif pour notre ville, puisque les Français ont préféré, dans ce contexte, consommer national»*. Pour les mêmes rai-

sons que les Français, les étrangers étaient moins nombreux cet été. *«Les régions de provenance des touristes demeurent stables, note Jean-Louis Bonan, adjoint au maire délégué au Tourisme. Ils viennent surtout des régions Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais on constate aussi de nouvelles clientèles du Nord et des départements de l'Est. Pour l'étranger, les visiteurs viennent essentiellement de l'Italie, l'Allemagne, la Belgique et le Royaume-Uni, avec une mention spéciale pour le Canada et l'émergence de nouveaux arrivants de Russie, d'Irlande et d'Australie»*.

D'après l'étude menée par l'office municipal de Tourisme sur le bilan estival, ce sont les sites naturels qui ont le plus séduit les visiteurs, notamment les calanques, les promenades en mer et le parc du Mugel. Autres points de curiosité : les animations, en particulier les feux d'artifice, très demandés, ainsi que les marchés, également très recherchés.

Dans les sports, le nautisme a bien entendu battu les records de demande, mais avec une préférence pour la plongée et la location de petits bateaux. *«Beaucoup de touristes viennent pour pratiquer la randonnée et sont confrontés aux interdictions d'accès les jours de gros vent ou de sécheresse, explique Liliane Sireta, directrice de l'office de Tourisme. Nous leur avons proposé en compensation des visites thématiques sur le patrimoine local, et ils en ont été très satisfaits»*.

Côté hébergement et restauration, le bilan a lui aussi été positif grâce notamment à l'ouverture de nouveaux établissements hôteliers et restaurants. *«La Ciotat est en phase de transition et nous allons accompagner ce changement pour développer le tourisme sur l'année, notamment le tourisme d'affaires, ajoute le maire. Nous souhaitons à terme que La Ciotat devienne une ville de congrès. Pour y parvenir, la municipalité entend accroître la capacité d'accueil de la ville et en développer ses activités économiques»*. **L.D.**

CHIFFRES CLÉS

Environ 54 000 personnes

ont été accueillies à l'office municipal de Tourisme entre juin et septembre, ce qui, pour l'OMT, représente environ 216 000 visiteurs potentiels (familles).

Si l'on considère que tous les touristes ne passent pas à l'OMT, compte tenu des consultations croissantes sur le site Internet de l'Office, on peut facilement estimer que sur la même période près de 600 000 visiteurs sont passés par La Ciotat.





PHOTOS : C.E.

Le Best Western, lieu de prédilection pour la détente

L'offre hôtelière s'est encore étoffée avec l'inauguration, le 2 octobre dernier, du Best Western.

Sur le Port-vieux, le nouvel hôtel Best Western a déjà bâti sa réputation, comme l'atteste la très satisfaisante fréquentation depuis son ouverture l'été dernier. *«Le tourisme fait partie de notre avenir, explique Patrick Boré, maire de La Ciotat. L'ouverture de cet établissement trois étoiles étoffe l'offre de La Ciotat tant au niveau quantitatif que qualitatif. Il est le fruit d'un travail abouti qui, je le souhaite, va développer le tourisme des quatre saisons».* Pour François-Xavier Deler, directeur marketing de l'établissement, *«ce qui détermine la singularité de cet hôtel, c'est l'âme de La Ciotat, son histoire et son art de vivre».* D'architecture moderne, le Best Western se déploie sur cinq niveaux, proposant 61 chambres, dont 22 suites, aux teintes claires et colorées et au mobilier contemporain. L'esprit de la décoration fait référence à l'histoire des chantiers navals, avec l'exposition de nombreuses photographies issues du fonds Sciarli racheté par la municipalité. Alliant tradition et modernité, avec un code couleur à chaque étage, le design renvoie une ambiance chaleureuse et paisible. *«Tout a été mis en œuvre pour que notre clientèle puisse être accueillie dans les meilleures conditions, dans un cadre spacieux et contemporain»*, note Olivier Pradier, directeur de l'hôtel.

Au 5e étage, les clients peuvent se relaxer dans la piscine panoramique à débordement surplombant le port, sur solarium ou la terrasse, avant de se prélasser à l'espace bien-être qui comprend un jacuzzi, un sauna et un hammam. L'espace de remise en forme «Harmoligne» propose quant à lui des soins esthétiques ou des massages pour se détendre et se tonifier en beauté.

L'hôtel ouvre également ses portes au tourisme d'affaires, en proposant cinq salles de séminaires répondant à tous les besoins des entreprises. Au pied de l'hôtel, le restaurant «Quai Sud» complète l'offre hôtelière, avec à la carte, une cuisine méditerranéenne et raffinée. De quoi satisfaire tous les palais et tous les goûts.

L.D.

Best Western Premier Hôtel Vieux-Port

252, quai François-Mitterrand

Tel : 04 42 04 00 00 - Courriel : contact@bestwestern-laciotat.com

Site Internet : www.bestwestern-laciotat.com



Centre Commercial ANCRE MARINE LA CIOTAT

*Le Centre Commercial ANCRE MARINE est heureux
de vous accueillir pour les fêtes de fin d'année.*



COGEDIM

C'est beau de vivre avec

Des appartements du 2 au 5 pièces à découvrir

Jardin Marine
2240, Avenue Guillaume Duflac
La Ciotat

Vivez l'intimité d'une petite résidence avec piscine, au cœur d'un jardin paysager.

cogedim.com 0811 330 330*

COGEDIM est une marque du groupe AZIMUT COGEDIM

LA CIOTAT (13)

*L'affaire d'un jour,
l'affaire d'une vie...*

PARC DE LA TESE

- Au cœur d'un grand parc arboré avec piscine.
- Villas sur le toit avec terrasses ou rez-de-jardin.
- Maisons ou appartements du 2 au 5 pièces.

Rendez-vous à l'espace de vente sur place
Chemin de Roumagnoua - 13600 La Ciotat

Tél. : 04 42 08 10 44

* Le chiffre de 111 999 correspond à la superficie maximale d'implantation d'un seul lot autorisé à 102 mètres sur 15 ans au sein des communes de La Ciotat et de La Ciotat. Seul un permis d'urbanisme à 100 mètres de la limite de la commune de La Ciotat est autorisé. Les permis de construire sont délivrés par le maire de La Ciotat. Le prix de vente est de 111 999 € TTC. Le prix de vente est de 111 999 € TTC. Le prix de vente est de 111 999 € TTC.

Découvrez la vidéo 3D sur notre site
www.laciotat.nexity-logement.com

nexity
George V



Photo : Carlos Munos Yague - Monaco Marine

Encore plus de qualité à Monaco Marine

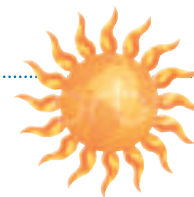
Monaco Marine a obtenu en septembre dernier la certification ISO 9001 et ISO 14001 pour son site de La Ciotat.

Le bureau Veritas a rendu son verdict : oui à la qualité du management et encore oui à la qualité environnementale. Depuis septembre dernier, le site ciotaden de Monaco Marine, entreprise de maintenance et de réparation de bateaux, peut s'enorgueillir de deux nouvelles normes : ISO 9001 et surtout ISO 14001, véritable «fierté» de Vincent Larroque, le directeur du site. *«L'environnement est une préoccupation première de Monaco Marine depuis son implantation à La Ciotat», souligne-t-il. Ce nouveau site avait en effet été construit selon la démarche HQE (Haute qualité environnementale) et son fonctionnement est géré au quotidien dans une optique de volonté de développement durable. Dès son ouverture, en avril 2007, Monaco Marine a travaillé selon le principe de système intégré. «Il s'agissait de définir des outils et des méthodes permettant de travailler en qualité tout en réduisant l'impact sur notre environnement, poursuit le directeur. Par exemple, grâce à l'adoption d'un procédé «propre», nous avons réduit la pollution à la source, en traitant les rejets et en prévenant les risques». Une meilleure gestion des déchets et des consommations a également entraîné une confiance des riverains et des associations de défense de l'environnement. «Cette certification est une réelle reconnaissance de notre façon de travailler vis-à-vis de nos clients, se félicite Vincent Larroque. Si, au niveau des prix, nous rivalisons difficilement avec la Croatie ou la Turquie, sur le plan de la qualité, nous possédons une avance significative».*

L.R.

**Bienvenue
aux nouveaux
professionnels !**

IZBA, spécialités russes, restaurant, glacier, pub, 10 quai Charles de Gaulle
LE MONDE DU CASQUE, accessoires pour motards, 17 rue Maréchal Joffre
LES 7 PÉCHÉS CAPITAUX, vente en ligne de t-shirts et accessoires, www.collection-les7pechescapitaux.com



PLAN CANICULE

Nos aînés préservés des grandes chaleurs

Il a fait chaud cet été, très chaud. Et même jusqu'aux premiers jours d'automne. «*Mais grâce au bon fonctionnement du «plan canicule», activé tous les étés par la municipalité et coordonné par le Centre communal d'action sociale, en partenariat avec l'Hôpital, les associations et les CIQ, aucun problème n'a été recensé*», se félicite Régine Gourdin, adjointe au maire, déléguée au Social, à la Solidarité et aux Aînés. Les personnes âgées et isolées ont été plus nombreuses que l'an passé à se faire connaître, auprès du CCAS, qui a enregistré 612 inscrits, soit 100 de plus qu'en 2008. Toutes ces personnes ont bénéficié d'une veille téléphonique, assurée par différentes associations partenaires du CCAS, mais aussi d'élus membres du conseil d'administration du CCAS très impliqués dans cette veille sanitaire. «*Le travail en amont a été grandement facilité par le Service de soins infirmiers à domicile, dont les évaluations nous ont permis de dégager des priorités*», souligne l'élue. **L.R.**

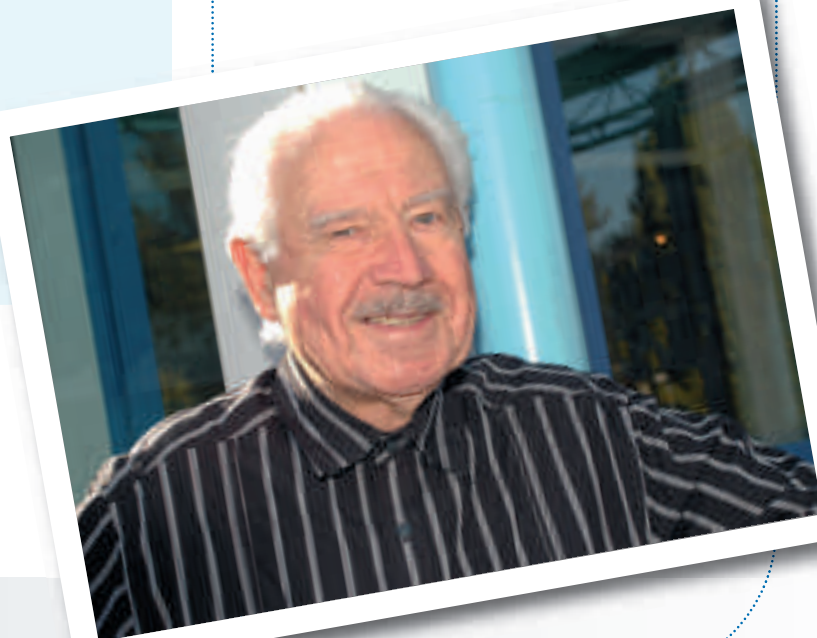
• FINANCES



Un accueil fiscal de proximité

Depuis le 1er septembre dernier, la trésorerie et le centre des impôts de La Ciotat ont vu leurs compétences renforcées avec l'accueil fiscal de proximité. Né de la réforme des finances publiques de 2008, ce guichet fiscal unique aux particuliers a pour objectif principal d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers et de simplifier leurs démarches. Les contribuables pourront ainsi obtenir, indistinctement auprès du service de leur choix, qu'il s'agisse de la trésorerie ou du centre des impôts, des renseignements et des documents, ou encore déposer l'ensemble de leurs dossiers fiscaux concernant le calcul ou le paiement de l'impôt.

Renseignements : www.impots.gouv.fr



JEUNESSE

Faites vos projets

La ville de La Ciotat encourage et soutient les jeunes dans leurs projets. C'est la raison pour laquelle le Bureau information jeunesse organise chaque année une bourse à projets destinée à aider financièrement les Ciotadens âgés de 18 à 30 ans, dans la réalisation d'un projet individuel ou collectif, à vocation culturelle, sportive, éducative, humanitaire ou encore sociale. Pour l'attribution des bourses à projets 2010, les retraits et dépôt de dossiers doivent se faire au plus tard le 16 novembre, auprès du BIJ.

BIJ La Ciotat – 19 avenue Fernand-Gassion – Tél. 04 42 08 83 06 – Courriel : bij@mairie-laciotat.fr



ANIMATION

Été comme hiver, les seniors se font plaisir

L'opération «Fête vous plaisir» connaît chaque saison un succès toujours croissant. Le programme d'hiver se prépare.

Ils ont été plus de 50 seniors à participer aux très nombreuses animations proposées dans le cadre du dispositif «Fête vous plaisir», qui avait lieu cet été, pour la troisième année consécutive, du 17 juin au 15 septembre. Au programme, spectacles, sorties, chant chez l'habitant, repas... qui ont connu un vif succès auprès de nos aînés, habitant notamment dans les quartiers de l'Abeille, la Maurelle, les Matagots, le Puits-de-Brunet et du Centre-ville.

«Cette année encore, forte des résultats des éditions passées, cette opération destinée à rompre l'isolement des personnes âgées est reconduite pour les fêtes de fin d'année», indique Régine Gourdin, adjointe au maire déléguée au Social, à la Solidarité et aux Animations pour les aînés. Ainsi, du 14 décembre au 14 janvier, le Centre communal d'action sociale, en collaboration avec les services municipaux, des Aînés, de la Culture et des Fêtes pour la programmation, ainsi que l'association Voiture and Co pour le transport, proposera toute une série d'animations à destination des seniors. «Les fêtes de Noël, comme la période estivale, sont les périodes les plus critiques pour les personnes isolées, souligne l'élue. Ce dispositif les poussera à rencontrer leur voisinage, tout en favorisant leur maintien à domicile». Des sorties spécifiques au cinéma, ainsi que des repas à thème seront également régulièrement proposés à la maison de retraite «Le rayon de soleil».

L.R.



Pour participer à «Fête vous plaisir», il suffit de se faire connaître auprès du CCAS au 04 42 08 88 39.



Les jeunes au chevet de leur santé

Le second forum Santé-Jeunes se déroulera du 16 au 19 novembre prochain.

La ville de La Ciotat, via la délégation municipale Santé-famille, et le Réseau santé social jeunes s'associent encore une fois pour organiser le second forum «Santé-Jeunes», à destination des collégiens de 3e, des lycéens de 1ère et des organismes de formation. Cette manifestation, qui se déroulera du 16 au 19 novembre prochain aux salles Paul-Eluard et Saint-Marceaux, se déclinera comme l'an passé en ateliers, adaptés aux élèves en fonction de leur âge. «Nous sommes ravis de pouvoir organiser cette manifestation qui a pour principal intérêt de permettre aux jeunes d'évoquer leurs problèmes de santé, en particulier par l'interactivité entre eux et les personnes qui les encadrent», explique le docteur Valéri, conseiller municipal chargé de la Santé et de la Famille. Le Centre de planification évoquera la découverte du corps et de la sexualité, les dangers au volant seront abordés par l'Automobile club de Provence et l'Auto école Liberté, l'ASPTT quant à elle animera un atelier sur «la Santé et le Sport», tandis que la Mission locale alertera sur l'addiction aux jeux vidéo en

ligne et que l'ANPAA et le PAEJ feront le point sur les différentes drogues,

leur usage et les risques qui en découlent. Enfin, les structures de soins psychiques de la ville présenteront un atelier pour discuter

des différentes formes de violences auxquelles les jeunes peuvent être confrontés et à qui en parler... «Au-delà de ces ateliers d'éducation à la santé, qui évoquent des thèmes variés et divers, grâce à des partenaires qui peuvent être un interlocuteur essentiel dans la vie d'un adolescent, nous présenterons, un court-métrage réalisé par les jeunes sur le thème de la santé, ainsi que des scénettes de théâtre sur ce même thème», souligne Marine Rougé du Réseau social santé-jeunes. Sur le plan purement pédagogique, les élèves devraient préparer en amont ce forum à partir d'un questionnaire mis à leur disposition.

L.R.



La Ciotat au cœur du Téléthon 2009

Les 4 et 5 décembre, France Télévisions et l'AFM s'installent à La Ciotat, l'une des villes ambassadrices de l'édition 2009 du Téléthon. Autant dire que les animations et les défis sportifs, retransmis en direct depuis le Port-vieux, seront cette année rien moins qu'exceptionnels.

Depuis sa création en 1987, La Ciotat a toujours participé activement au Téléthon, grâce à des bénévoles extrêmement motivés. Mais l'édition 2009 va revêtir un caractère tout à fait exceptionnel puisque notre ville, après avoir fait acte de candidature voici quelques mois, a été choisie par l'Association française contre les myopathies (AFM) pour être l'une des quatre cités ambassadrices du Téléthon. C'est ce qu'a expliqué Laurence Tiennot-Herment, présidente de l'AFM, lors de la conférence grand



Laurence Tiennot-Herment, présidente de l'AFM est venue à La Ciotat pour encourager la ville ambassadrice et les centaines de bénévoles

public qui a eu lieu à La Ciotat, le 20 octobre dernier. Comme Saint-Quentin, Château-Gontier et Angoulême, La Ciotat va donc accueillir les 4 et 5 décembre prochains un car-podium et une équipe de France Télévisions qui assurera au total plus d'une heure et demie de direct depuis le golfe d'amour. Un grand privilège mais aussi une grande responsabilité, car il s'agit pour la Ville d'assurer des animations spectaculaires... et pour les Ciotadens de se montrer encore plus généreux que d'ordinaire. Les dons servant, on ne le rappellera jamais assez, à financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires et d'autres maladies génétiques rares. «*Tout doit être prêt pour que le vendredi 4 décembre, à 18h, La Ciotat porte haut et fort le message*

de solidarité du Téléthon, assure le maire Patrick Boré. Pendant trente heures et dans la bonne humeur car, comme le disait Pierre Tchernia, le Téléthon, ça doit être le 14 juillet en hiver ! Autour du car-podium, qui sera installé sur le Port-

vieux, sera d'ailleurs aménagée une guinguette. Et comme dans toutes les guinguettes, on pourra y boire un coup et y danser, toutes générations confondues».

Une chorale d'enfants devrait y interpréter la chanson d'Emile Ripert, *Le Golfe d'amour* ou, plus récente, *Ma pitchounette* du groupe Moussu T e lei jovents. Comme il est de coutume, de nombreux défis sportifs seront également organisés, en particulier des défis nautiques : nage avec palmes, aviron, canoë-kayak... et peut-être une concentration de scooters des mers.

La Ciotat étant la seule des quatre villes ambassadrices située au bord de l'eau, France Télévisions a bien l'intention d'y mouiller le maillot. Entre midi et 13h30, le samedi 5 décembre (la tranche horaire qui sera consacrée à La Ciotat sur les chaînes de France Télévisions), quatre personnalités représentatives de notre cité participeront à un quizz sur les maladies génétiques et sur l'histoire locale.

L'AFM demande également à chaque ville ambassadrice d'assurer un fil rouge de 30 heures qui mobilise l'ensemble de la population. A La Ciotat, il s'agira de réaliser avant le samedi 17h (horaire du direct de France 2), une installation avec des centaines de milliers de ballons, de couleur jaune bien sûr, qui seront installés au fur et à mesure en

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DU TÉLÉTHON 2009

- Académie de danse
- Alegria de Triana
- Amitié nature
- Arts et danses latines
- ASPTT basket
- Association des parents d'élèves du Conservatoire
- Association Star lign'
- Atelier Zig-Zag
- Ciné club amateur de Provence
- Club ciotaden de nage avec palmes
- Club des 2 CV Provence
- Comité des Fêtes
- Declic
- Ecole des 4 cordes Suzuki
- Escolo de la Ribo
- Evasion
- Femmes solidaires
- Groupement de plongée et d'études sous-marines
- Je serai poète
- Judo club ciotaden
- Jules Le Noir
- Kodokan ciotaden
- La Ciotat, Berceau du cinéma
- Le Petit théâtre
- Les Amis du vieux La Ciotat
- Les anciens des chantiers navals ciotadens
- Lion's club La Ciotat Lumières
- Lou Daïri
- LSR
- Maison pour tous Léo Lagrange
- Mandihy
- Mille et une nuits
- Modern danse attitude
- Mtg wARRIORz
- Orchestre d'harmonie
- Power club ciotaden
- Première compagnie de tir à l'arc
- Rire en Provence
- Rotary club La Ciotat-Ceyreste
- SH'Création
- Société nationale de sauvetage en mer
- Société nautique
- Sport nautiques récréatifs
- Squash club
- Studio Meyes
- Tennis club
- Toi l'enfant innocent
- Tout pour la musique
- Vélo club ciotaden
- Vélo cyclo La Ciotat
- Zygo

Liste non exhaustive, susceptible de subir quelques modifications



PHOTOS : C.E.

De gauche à droite : André Glinka-Hecquet, adjoint au maire et correspondant Défense, Noël Oriole, responsable régional de l'AFM, Muriel Amar, coordinatrice départementale du Téléthon, Lionel Valéri, conseiller municipal chargé de la Santé et de la Famille, Laurence Tiennot-Herment, présidente de l'AFM, Jean-Claude Landrein, directeur général des services de la ville de La Ciotat, Patrick Boré, maire de La Ciotat, Guy Patzlaff, premier adjoint délégué à la Vie associative

haut de mâts dressés tout autour du village Téléthon. Pour obtenir son ballon et le marquer de son empreinte, il suffira de faire un don à l'AFM et faire ainsi augmenter la cagnotte.

Même si le programme n'est pas encore totalement arrêté, deux défis intergénérationnels sont d'ores et déjà prévus. Le premier rendra hommage à nos racines provençales et aura pour but d'organiser la plus grande farandole possible. Tout le monde est invité, moyennant une participation financière symbolique, à acheter un petit foulard jaune et à venir rejoindre les autres danseurs. Le deuxième défi aura lieu à la fois sur mer et sur terre : deux groupes de personnes, jeunes et moins jeunes, devront tirer depuis le quai de la Semidepe jusqu'au quai des pêcheurs un bateau à l'aide d'une corde, et assurer en un temps record un maximum de traversées. Parmi les autres animations déjà connues, à la galerie du Port, vous pourrez découvrir de petits films en noir et blanc, tandis que dans le hall du Musée, le Rotary club organisera une belote de trente heures. Un grand chapiteau sera par ailleurs dressé en contrebas de l'office de Tourisme. Il accueillera de nombreuses animations, organisées



par les associations partenaires (voir encadré) : vélo-cross, tir à l'arc, pétanque,... Enfin, samedi soir, un concert de Moussu T sur le Port-vieux permettra de terminer en beauté, et en chansons, cette grande fête de la solidarité. **B.G.**

La conférence de la présidente de l'AFM a mobilisé une foule très nombreuse le 20 octobre dernier, à la salle Saint-Marceaux.

Téléthon 2009, les 4 et 5 décembre
Renseignements sur les sites Internet :
www.afm-telethon.fr - www.laciotat.com

LCi
LaCiotatinfos

DOSSIER



PHOTOS DOSSIER: C.E.



Le projet de Parc national des Calanques en discussion

Si la ville de La Ciotat a choisi d'adhérer depuis 2008 au Groupement d'intérêt public des Calanques, dont la vocation est de créer le futur parc national des Calanques, elle veillera à ce que le périmètre de ce parc soit respectueux de la volonté des élus et de l'ensemble des Ciotadens.

La ville de La Ciotat déploie depuis 2001 de nombreuses actions basées sur le développement durable et la protection de l'environnement, enjeux majeurs de ces prochaines décennies. Il s'agit aujourd'hui de répondre aux besoins des populations actuelles pour garantir leur qualité de vie, tout en veillant à ne pas compromettre les capacités de développement des générations futures.

Consciente de ces impératifs, La Ciotat figure en bonne place parmi les communes à avoir montré l'exemple. La suppression des sacs plastiques jetables des grandes surfaces, l'extension de la station d'épuration avec un processus de traitement biologique, la création du service municipal La Ciotat Proximité ou encore les multiples campagnes de sensibilisation - menées en partenariat avec la Communauté urbaine - sur la nécessité d'adopter le geste de tri sélectif, sont autant d'exemples illustrant l'engagement municipal dans une politique environnementale affirmée. Limiter les risques de réchauffement climatique, économiser les ressources naturelles ou encore préserver la diversité biologique, sont des défis que les citoyens, entreprises, associations et élus ciotadens ont su relever.



En conduisant cette démarche, la municipalité a un double objectif : il s'agit pour le maire Patrick Boré et son équipe municipale d'améliorer le cadre de vie des Ciotadens et de préserver les milieux naturels de la commune.

C'est dans ce même esprit que la ville de La Ciotat s'est rapprochée en 2002 du Groupement d'intérêt public (GIP) des Calanques, pilote du projet de parc national des Calanques. Ce futur site sera composé d'un «coeur» protégé et d'une aire libre adhésion. Une large concertation, associant les habitants, les usagers, les professionnels et les élus de La Ciotat, a conduit à l'adhésion de la commune au GIP des Calanques, concrétisée par la délibération du conseil municipal du 21 janvier 2008. Cette adhésion est le fruit d'une démarche responsable et réfléchie de la part du maire et de l'ensemble du Conseil municipal, qui ont su entendre les attentes et les souhaits des Ciotadens.

C'est dans cette logique que les élus locaux avaient clairement fixé, par délibération du 22 décembre 2008, les limites de territoire communal qui pourraient intégrer le parc. Dans cette même délibération, les élus avaient émis un grand nombre de réserves propres à garantir les intérêts de La Ciotat et des Ciotadens, notamment les propriétaires,

les associations et les socioprofessionnels exerçant leurs activités à l'intérieur de ce périmètre. Le Conseil municipal avait notamment demandé que soient exclus du périmètre du futur parc plusieurs sites, comme par exemple les territoires non classés situés sur les zones Athélia, afin de ne pas en contrarier le développement. Ils avaient également demandé à ce que le parc du Mugel en soit retiré, compte tenu de la spécificité de sa gestion, de même que certains espaces construits ou aménagés qui présentent des caractéristiques plus urbaines que naturelles.

Cependant, l'avant-projet signé par le premier ministre ne tient absolument pas compte des choix des élus ciotadens. C'est la raison pour laquelle Patrick Boré avait adressé un courrier, co-signé par les maires de Ceyreste et de Roquefort-la-Bédoule, dans lequel il défendait son point de vue. «*La création du parc national des Calanques représente une formidable opportunité de préserver des espaces naturels que le monde entier nous envie, écrivait-il. Mais, poursuivait le premier magistrat, à la lecture du document qui va servir à la consultation, puis à l'enquête publique, nous tenons à vous faire part de notre profond désaccord. En effet, le périmètre du futur parc prévoit*

Les prochains
rendez-vous
du projet de parc
national

Automne 2009 :

Premier projet de charte du parc national

2010 :

Consultation locale sur le projet
Enquête publique

Libre adhésion des communes à la charte

Fin 2010 – début 2011 :

Approbation de la charte et signature
du décret de création du parc national
des Calanques



Un patrimoine végétal et animal d'exception

Que ce soit sur les pelouses naturelles, dans la garrigue, dans les éboulis ou sur les rivages, le territoire terrestre de La Ciotat recèle d'espèces végétales et animales exceptionnelles. Les habitats naturels situés le long du Cap Canaille abritent ainsi des Orchidées sauvages et des Anthyllus faux-cityse. «Ce végétal protégé, unique en France, abrite un petit papillon qui ne vit que sur cette espèce, précise Alain Vincent, responsable de l'office national des Forêts pour le secteur Marseille-La Ciotat. Au nord du Cap Canaille, dans les éboulis calcaires, poussent des Sablines de Provence, petites fleurs blanches n'existant nulle part ailleurs dans le monde».

Les habitats naturels littoraux de La Ciotat recèlent aussi de plantes rares, telles que l'Astragale de Marseille, le Plantain en alène, l'Elianthème à feuilles de lavande, le Statice nain, le Perce-pierre ou encore les pinèdes de pins d'Alep. Parmi les espèces animales protégées, on dénombre notamment des faucons pèlerins et des hiboux grands ducs. «N'oublions pas que la survie de toutes ces espèces, animales et végétales, dépend de la préservation de leurs habitats naturels, poursuit Alain Vincent. Toutes sont menacées par la surfréquentation et le piétinement des promeneurs. Pensez à suivre les sentiers balisés, pour la conservation de ce formidable patrimoine».

CARTOGRAPHIE DU SECTEUR CONCERNÉ PAR LE FUTUR PARC DES CALANQUES.

En calque, le périmètre terrestre et maritime envisagé par le GIP.

Les parties hâchurées en rouge correspondent
aux territoires que la municipalité souhaite exclure
du futur Parc national.

Document non contractuel

aujourd'hui d'intégrer l'ensemble de nos territoires, sans tenir compte le moins du monde de nos avis et de nos délibérations (...) Il n'est pas acceptable que les options de quelques technocrates, aussi méritants soient-ils, s'imposent aux choix des citoyens et de leurs élus, au mépris des fondements même de la démocratie».

Pour un périmètre d'adhésion respectueux du choix des élus Ciotadens

Il faut savoir que ce futur parc sera composé d'un coeur protégé, dont la gestion sera coordonnée par l'Etablissement public du parc national, et d'une libre adhésion. Cette dernière sera basée sur des projets entre acteurs locaux, où devra préva-

loir une solidarité écologique avec le coeur.

«Depuis 2001, rappelle le maire, j'ai impulsé une politique de développement durable privilégiant notamment la préservation et la valorisation de notre territoire. Aussi, j'entends rester très attentif et vigilant à ce que les observations spécifiées par le Conseil municipal concernant les territoires de la commune intégrés dans le parc national soient parfaitement respectées, afin de garantir les intérêts des riverains, comme des associations».

Le 5 octobre dernier, le maire a adressé au président du GIP, Guy Teissier, une cartographie détaillée du secteur que la ville de La Ciotat accepte de labelliser en «cœur» de parc, le reste de la commune étant, de fait, exclu de l'étude, y compris en zone de libre adhésion. *«Je veillerai à ce que seule la partie du territoire souhaitée par la Ville soit soumise à enquête et que sa réglementation soit conforme à notre délibération»*, conclut Patrick Boré.





GIP mode d'emploi

Les Groupements d'Intérêts Publics (GIP) permettent d'associer au sein d'une même structure des personnes publiques (Etat, collectivités locales...) et des personnes privées (associations, particuliers...), afin d'assurer une plus grande concertation face à des problématiques communes. Depuis la loi relative au renforcement de la protection de l'environnement du 2 février 1995, ils peuvent intervenir dans le domaine de la protection et de la gestion de l'environnement.

Le GIP des Calanques fut la première structure de ce type à être créée dans le domaine de l'environnement, le 17 décembre 1999. Constitué pour 8 ans, le groupement a été prorogé jusqu'au 17 décembre 2010. A caractère non lucratif, la structure est dotée de l'autonomie financière. Associant des partenaires (*) publics, privés et associatifs, ainsi que des particuliers, sa principale mission est la création du futur parc national des Calanques. Dans cette démarche, le GIP anime et coordonne des actions de protection et de gestion sur le littoral favorisant le maintien de la biodiversité, en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales. Il sera ainsi le premier parc national péri-urbain d'Europe, à la fois terrestre et marin. De plus, le parc national des Calanques sera le premier parc national créé depuis 1979 en France métropolitaine et le premier parc en France et en Outre-mer depuis la loi du 14 avril 2006 ; les trois derniers parcs nationaux créés se situant tous en Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Réunion).

(*) Les partenaires du GIP des Calanques sont : l'Etat et ses établissements publics (Préfecture des Bouches-du-Rhône, DIREN, DDAF, DDAM, DDE, SDAP, ONF ainsi qu'EDF), les collectivités territoriales (Communauté urbaine MPM, Conseil général, Conseil régional, villes de Marseille, La Ciotat et Cassis), le monde associatif (associations d'usagers, de professionnels, de protection de l'environnement, d'habitants) et les propriétaires privés.

Qu'est-ce qu'un parc national ?

«Un parc national peut être créé à partir d'espaces terrestres ou maritimes, lorsque le milieu naturel, particulièrement la faune, la flore, le sol, le sous-sol, l'atmosphère et les eaux, les paysages et, le cas échéant, le patrimoine culturel qu'il comporte présentent un intérêt spécial et qu'il importe d'en assurer la protection en les préservant des dégradations et des atteintes susceptibles d'en altérer la diversité, la composition, l'aspect et l'évolution [...]».

Extrait de l'Article L331-1 du Code de l'Environnement - Loi n°2006 - 463.

Pour créer un parc national, il est donc nécessaire de disposer de territoires qui soient à la fois exceptionnels aux niveaux paysager, naturel et culturel, mais aussi menacés. En l'occurrence, les paysages du massif des Calanques et ceux des territoires environnants sont uniques au monde : ils disposent d'une biodiversité très riche et l'homme y a laissé d'importants vestiges. C'est également un territoire avec une forte identité où perdurent de nombreux usages traditionnels. Néanmoins, ces territoires sont menacés par la surfréquentation terrestre et marine, dont l'impact sur le milieu naturel est parfois irréversible (érosion, piétinement de plantes, régression de l'herbier de posidonie due aux ancrages...). La pollution marine, les incendies et l'urbanisation constituent d'autres menaces sur ces territoires fragiles.

3 POSSIBILITÉS POUR GAGNER DE L'ESPACE

La Ciotat



Domaine de Cap Vert

1

Acheter une villa T4 de 90 m² et emménager dans une villa T5 de 105 m²



VILLA T4 90 m² - 100 m² de terrain
+ 1 garage + 1 parking
+ 1 jardin de 110 m² de surface
365 000 €

2

Acheter une villa T5 de 110 m² disposant d'un studio indépendant de 15 m²



VILLA T5 110 m² - 100 m² de terrain
+ 1 garage + 1 parking
+ 1 terrain de 14,82 m²
+ 1 studio indépendant
385 000 €

3

Acheter une villa T4 pour seulement...



VILLA T4 90 m² - 100 m² de terrain
+ 1 garage + 1 parking
+ 1 jardin de 110 m²
320 000 €

ESPACE DE VENTE SUR PLACE
Bd de Lavaux - 13600 La Ciotat
04 42 620 611

art
PROMOTION

www.artpromotion.fr

LA CIOTAT

HOTEL-PLAGE SAINT JEAN

★★★★

35 CHAMBRES ET 1 SUITE APPARTEMENT VIP
ACCÈS DIRECT À LA PLAGE | MISE À L'EAU PRIVÉE

30 avenue de St Jean 13600 La Ciotat
RÉSERVATION 04 42 707 707
www.hotelplagestjean.com

Hôpital de La Ciotat

Bureaux - Aix en Provence

Station d'Épuration - Vitrolles

Logements - Les Néréides - La Ciotat

560, Rue André Arpère - BP 84000 - 13763 Aix en Provence cedex 3 - Tél : 04 42 37 26 00
Fax : 04 42 39 70 79 - www.dumezmed.com - contact: dumezmed@mediterranee.vinci-construction.fr

Collège Louis Armand - Marseille

Réhabilitation de la rue de la République à Marseille

AVEC BOUYGUES IMMOBILIER

Achetez un lieu de vie qui va bien à toute la famille

Depuis plus de 50 ans, Bouygues Immobilier permet à de nombreuses familles de devenir propriétaires. Aujourd'hui, plus que jamais, nous vous proposons des logements adaptés à vos besoins et à vos moyens. " Un chez-soi " où toute la famille se sentira bien et pour toujours.

bouygues-immobilier.com
0 810 00 25 26

Bouygues Immobilier

Ensemble, imaginons votre bien-être

Citoyens, la parole est à vous



Patrick Boré poursuit la série de réunions publiques initiée l'hiver dernier. Il a rencontré le 29 septembre les habitants des quartiers Nord-Ouest de la commune.

Plus de 200 personnes se sont déplacées le 29 septembre à l'école primaire Roger-le-Guérec, pour rencontrer et échanger avec le maire et ses élus. Au cours d'une réunion publique qui aura duré plus de deux heures, les riverains ont pu questionner Patrick Boré sur les projets en cours et à venir sur la commune et plus particulièrement dans leur propre quartier.

Parmi les sujets abordés, les nouvelles constructions immobilières. *«Le quartier se trouve dans un milieu urbain ; les permis de construire sont accordés dans le respect scrupuleux de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain), avec une attention particulière portée sur les hauteurs, a indiqué le maire. Le développement économique de La Ciotat ne peut se faire sans le développement de l'habitat».*

La voirie a également fait l'objet de plusieurs échanges entre le premier magistrat et les riverains. Ainsi, en réponse à un habitant inquiet de la sur-fréquentation du rond-point à la sortie du Puits-de-Brunet et des voies adjacentes, due notamment à l'extension du supermarché Carrefour et de la zone commerciale de l'Ancre marine, Patrick Boré a tenu à rappeler combien ces réalisations ont été bénéfiques pour l'économie locale. *«Du point de vue emploi, y compris l'emploi non-qualifié, ces développements sont une très bonne nouvelle pour La Ciotat. Du point de vue économique, je ne peux que soutenir ces différents projets, tout comme ceux qui sont en cours dans ce même quartier ; je pense en particulier à la rénovation d'Intermarché qui va augmenter sa surface de vente et aux nouvelles unités commerciales qui vont prochainement venir compléter l'offre existante».* Côté voirie, Patrick Boré a précisé que des travaux d'entretien de la chaussée sont régulièrement entrepris, comme aux



chemins des Arbouses, de Saint-Loup et de la Pépinière, des Carrières, de Fardeloup, du Puits-de-Brunet, ou encore avenue Louis-Crozet.

Autre thème abordé, les inondations que subissent parfois certaines rues du quartier suite aux gros orages. Pour endiguer ce risque, le maire a indiqué que d'importants travaux de réfection des avaloirs ont été récemment réalisés avenue Camusso, et qu'un bassin de rétention des eaux pluviales du vallon de Bucelle a été créé, d'une capacité de 6000 m³.

Enfin, les habitants de Bucelle ont fait part de leur mécontentement dû aux nuisances sonores provenant du petit parking face à l'école Roger-Le-Guérec. Sur ce point, le maire a tenu à indiquer que le portail avait été vandalisé à plusieurs reprises et changé tout autant de fois par les services municipaux. *«Nous allons essayer de prendre des mesures encore plus dissuasives, mais une chose est certaine : il est impératif que tout le monde fasse preuve de civisme et de respect vis-à-vis d'autrui».*

S.L.

La prochaine réunion publique aura lieu mardi 24 novembre, à 18h, à l'école maternelle Louis-Pourcelly, et concernera le quartier Sainte-Croix.

Le rêve américain de Marie-Pierre Ripert



Quatre fois championne du monde de fitness, la Ciotadenne Marie-Pierre Ripert vient de passer pro... et en a profité pour traverser l'Atlantique à la rentrée.

Des années qu'elle en rêvait... et voilà, c'est fait. Et bien fait. Au mois de septembre dernier, Marie-Pierre Ripert a participé, trois jours durant, à trois compétitions de fitness organisées aux Etats-Unis : le master d'Atlantic City, suivi d'un open, dans la même ville, puis du New York Pro. Quatre fois championne du monde amateur de fitness, cette Ciotadenne qui tient avec son époux un club de remise en forme est certes une habituée des podiums mais cette escapade avait le goût de l'inédit. Car depuis deux mois, Marie-Pierre est passée professionnelle, sur proposition de la fédération française de fitness.

«En fait, je suis la toute première française de ma catégorie à passer pro, précise-t-elle dans un large sourire. Je sais que ça fait un peu pompeux de dire ça, mais c'est la réalité... C'est vraiment une consécration pour moi et c'est le résultat d'années et d'années de sacrifice et d'entraînement quotidiens. Là, je me suis retrouvée sur scène avec des filles qui sont mes idoles, que je vois depuis des années dans les magazines. En général, elles consacrent toute leur énergie à leur carrière et sont de véritables stars là-bas. C'était vraiment très impressionnant... je me sentais comme une débutante». Marie-Pierre a découvert la rigueur du fitness pro et a su se montrer à la hauteur puisqu'elle s'est classée 16e sur 30 au New York Pro. Elle ambitionne maintenant de participer, en tant que professionnelle, à l'Arnold Classic, organisé depuis vingt ans à Columbus, dans l'Ohio, par un certain Schwarzenegger... Et les rêves de Marie-Pierre deviennent souvent réalité, alors...

B.G.



MUSIQUE

ECOLORESON

Une école qui va faire du bruit !

Parrainée par le réalisateur et scénariste ciotaden Olivier Dahan («La Môme»), l'association Ecoloreson, créée récemment, a ouvert «l'École à son», avec l'objectif principal de vulgariser la découverte musicale. «Cette école n'est pas seulement une école de musique, souligne Laurent Menier, fondateur de l'association, titulaire du certificat de fin d'études avec mention de la FNEIJMA (*). J'ai voulu créer une dynamique autour de la direction artistique, faire répéter des groupes, les enregistrer et les faire monter sur scène. Olivier Dahan m'a également conseillé de mettre une énergie plus importante sur l'aspect clip vidéo». Les enseignements dispensés s'articulent autour de trois thèmes : l'atelier musical, l'atelier instrumental et les pratiques collectives (vocales et instrumentales). Plusieurs projets sont également en cours de réalisation, comme le développement, au sein de l'école, de la musique assistée par ordinateur. **E.G.**

(* Fédération nationale des écoles à influence jazz et musiques actuelles

Association Ecoloreson :

Tél. 04 42 72 63 53 / 06 60 05 71 20

Courriel : ecolason@gmail.com

Site Internet : www.myspace.com/ecolason

HARMONIE

La Ciotat s'éveille au bouddhisme tibétain

Durant trois jours, le bouddhisme tibétain sera à l'honneur à La Ciotat, grâce à l'association Kunga Choling. L'occasion de s'initier ou d'approfondir ses connaissances sur le sujet.

Le 27 novembre, à 20h, à la salle Saint-Marceaux, le vénérable maître tibétain, Mogchok Rinpoché, donnera une conférence sur «Les six racines, cause de l'illusion». «Je rappellerai lors de mon intervention quelles sont les causes des problèmes que l'on peut rencontrer dans la vie et les moyens pour y faire face, afin d'obtenir la paix de l'esprit», résume le lama. Créateur en 2007 de l'association Kunga Choling, dont le nom signifie «le lieu où tous les êtres se sentent bien»,

ce lama, qui a fui le Tibet en 1981, a obtenu deux diplômes de philosophie bouddhique, après 12 ans d'études à l'Université de Dharamsala (Inde), fondée par le Dalai-Lama. Installé depuis novembre 1999 à Marseille, il enseigne en France, en Italie et en Espagne. Les 28 et 29 novembre, de 10h à 12h et de 15h à 18h (*), l'association propose également une initiation de «Tara Blanche», du nom de l'une des divinités les plus populaires du Tibet. Une pratique qui, selon la tradition bouddhiste, a pour vertu d'accroître l'espérance de vie et de purifier les karmas négatifs.

Outre ces activités, Kunga Choling organise aussi des méditations, libres et ouvertes à tous, le mardi soir, de 19h30 à 20h30 (*). **E.G.**

(* Initiation et méditations aux Jardins du Temple, 66 avenue Emile-Ripert.

Association Kunga Choling : Tél. 06 61 14 41 98 / 06 16 12 20 10

Site Internet : <http://mogchokrinpocheasso.fr>

27 novembre : entrée gratuite, participation libre

28 et 29 novembre : 9 € la demi-journée, 7 € pour les adhérents,

5 € pour les étudiants et rmistes

MUSIQUE SANS FRONTIÈRES

Collecter des guitares, claviers ou violons inutilisés et de bonne qualité auprès de particuliers, fabricants, vendeurs pour en faire profiter les élèves d'une école de musique de Dakar. Voici le principe de l'opération *Et vogue la musique !* dont l'initiative revient à Gilles Butin, artiste itinérant. «J'ai eu cette idée il y a deux ans, en travaillant avec le professeur d'une école de musique au Sénégal. J'ai constaté que faute d'instruments, la majorité des apprentis musiciens de cet établissement ne pouvaient pratiquer leur art». Depuis, ce projet, soutenu notamment par la ville de La Ciotat, l'Ambassade de France au Sénégal, les associations Cri Mémoire et Myaco concept, ainsi que le magasin de musique Musicalement Vôtre et l'accordeur de piano Jean-Raphaël Guidi, a fait du chemin. «Une vingtaine d'instruments a pu être collectée grâce aux dons des partenaires, mais également des particuliers qui ont récupéré chez eux, auprès de leurs amis ou de leur famille, un saxophone ou une clarinette». Le chargement, qui partira de La Ciotat le 10 novembre, sera acheminé par fret maritime jusqu'à Dakar et remis à l'école en décembre. L'opération devrait être renouvelée en 2010, en Centrafrique cette fois-ci. Gilles Butin lance dès à présent un appel aux dons d'instruments et aux bonnes volontés. **E.G.**

Renseignements :

Gilles Butin

Tél. 06 22 89 59 20

Courriel :

gillesbutin@free.fr

Site Internet :

www.chantdemarin.com

Cri Mémoire

Tél. 06 11 07 97 74

Courriel :

crimemoire@free.fr



Les Corses à La Ciotat, une élite dirigeante aux **XVIe** et **XVIIIe** siècles

Ou comment de nombreux notables
Cap corsiens élisent domicile à La Ciotat et,
en se liant aux Grimaldi-Régusse,
deviendront proches cousins du prince régnant.

Lhistoire nous apprend comment de nombreux Corses provenant de villages du Cap Corse sont devenus négociants et armateurs à Marseille, fondant notamment la célèbre Compagnie du corail. Rappelons qu'il fallut attendre les «lettres de naturalité» d'Henri III pour que les Corses accèdent aux droits français. Pour plusieurs d'entre eux, la ville de La Ciotat fut comme un havre de paix, où ils trouvèrent accueil ou refuge. Les frères Lenche, Visconte et Antonio, dirigent alors la Compagnie du corail, créée en 1550 par leur oncle Tomasino – la place où se trouvait leur hôtel particulier à Marseille a d'ailleurs pris leur nom -. C'est une épidémie de peste en 1580 – on compte 30 000 morts –, qui fera trouver asile à La Ciotat pour la femme et les enfants d'Antonio, qui se trouve alors en mission en Orient, à la demande du seigneur de Roquefort, pour libérer un jeune marinier ciotaden, Morault, capturé sur sa barque. Pendant qu'Antonio négocie cette libération, la peste ravage Marseille et Visconte, par précaution, fait murer les entrepôts de sa compagnie et prépare son testament. Il sera bien inspiré, car la peste ne l'épargnera pas : il meurt le 30 décembre de la même année. Il avait pris soin de dicter son testament au notaire corse de Marseille, léguant 50 écus pour la chapelle de l'Observance où on l'entermera, accordant plusieurs legs à ses attaches au Cap corse, 1000 écus à sa nièce Claire et autant à sa fille naturelle, Désirée Lenche, baptisée à La Ciotat, où elle résidait avec sa mère.

C'est le cousin Sanson Napollon, de Centuri, qui prendra la succession des Lenche à la Compagnie de corail. Il épousera une fille de Beaucaire, dont il aura deux filles, Ventura et Marguerite. Lors d'une



nouvelle épidémie de peste en 1630, la famille viendra se réfugier à La Ciotat, recommandée par le Duc de Guise. Ventura deviendra religieuse et effectuera en 1675 une mission à La Ciotat, à la maison de la Contagion. Quant à sa sœur Marguerite, elle ne quittera plus notre ville puisqu'elle y épousera, le 23 février 1631, Charles de Grimaldi, deuxième marquis de Régusse, originaire de Centuri lui aussi. Le couple achètera la baronnie de Moissac, très prisée des Corses. Ce Grimaldi-Régusse est conseiller au parlement d'Aix-en-Provence, commissaire du roi, et devient capitaine et gouverneur de La Ciotat le 13 décembre 1654. Il accueillera même le roi Louis XIV dans son hôtel particulier d'Aix-en-Provence, en 1660.



Parmi les enfants de Marguerite et Charles, Jeanne intégrera le couvent des Ursulines à La Ciotat, et Gaspard II de Grimaldi, troisième marquis de Régusse, capitaine et gouverneur de La Ciotat de 1687 à 1700, prendra la succession de son père.

D'autres négociants de Centuri viendront sur le Continent, à La Ciotat, plus précisément. C'est le cas de Gio-Francesco Rossi, marin de renom, qui, pour ne pas se voir appliquer «le droit d'aubaine» selon lequel les biens des étrangers vivant en France devenaient automatiquement biens du roi, prit soin de vendre son navire à un ami de La Ciotat, avant de venir s'y installer. Une fois «naturalisé» français, ce dernier rachètera sa propre embarcation et francisera

son nom en devenant... Roux, tout comme Napoleoni devient Napollon et Linciu, Lenche. Jean-François Roux armera par la suite des vaisseaux marchands, achètera deux maisons et un magasin et deviendra voisin des Grimaldi-Régusse, rue Canolle. En 1765, son fils Georges Roux sera le premier échevin de Marseille.

Pour ces Corses, La Ciotat a été une étape, qu'ils ont bien franchie. Une fois à Marseille, port d'échanges international, ils seront les premiers à faire venir le café des Antilles, dès 1720 !

C.G.H.

D'après les recherches de Michel Vergé-Franceschi, président de la société française d'histoire maritime.



Hommage au poète ciotaden Emile Ripert

EXPOSITION,
PIÈCE DE THÉÂTRE,
CONFÉRENCE...

DU 25 NOVEMBRE
AU 5 DÉCEMBRE,
LA CIOTAT
REND HOMMAGE
À SON POÈTE,
EMILE RIPERT.

*Exposition du 25 novembre au 6 décembre,
à la chapelle des Pénitents bleus, cette exposition
n'aurait pas pu être réalisée sans le concours
du musée Arlaten, à Arles, le Palais du Roure
à Avignon, l'association du Félibrige
à Aix-en-Provence, le Capoulie et
le soutien du Crédit Agricole.
Ouverte tous les jours de 14h à 18h
Toutes les manifestations et spectacles sont gratuits*

Notre ville lui doit le surnom «Golfe d'amour» qui l'a propulsée au rang de star touristique. Soixante ans après la mort du poète, La Ciotat, qui l'inspira tant, lui rend un hommage digne des plus grands. «Du 25 novembre au 5 décembre, Emile Ripert se retrouvera au cœur d'une série de manifestations concoctées par la délégation municipale aux Affaires culturelles, en étroite collaboration avec l'association Les amis d'Emile Ripert, présidée par la petite-fille du poète ciotaden», annonce Jean-Louis Tixier, adjoint au maire délégué à la Vie et au Patrimoine culturels.

Cette semaine spéciale débutera le 25 novembre, à la chapelle des Pénitents bleus, par une exposition, réalisée avec la collaboration du service des archives municipales, retraçant la vie et l'œuvre du poète, ainsi que la présentation du mouvement du Félibrige et de tous ses célèbres artistes.

Le jeudi 26 novembre, c'est au théâtre du Golfe que se dérouleront les festivités, avec, à 18h, une conférence donnée par Pierre Bénédetto sur «La Renaissance provençale».

Le vendredi 27, l'exposition sera inaugurée à partir de 18h30, à 20h30, la compagnie de théâtre Le Rideau rouge donnera au théâtre du golfe, une représentation de *La Marseillaise* écrite par Emile Ripert et, recréée à cette occasion.

Le samedi 28 novembre, c'est un après-midi poétique qui animera le théâtre du Golfe. Dès 15h, la classe d'art dramatique du Conservatoire municipal Zino-Francescatti, avec la participation de classes instrumentales, présentera un montage des œuvres du poète, avant la prestation de membres de la Société des poètes français, qui liront des textes d'Emile Ripert. Enfin, le grand prix de poésie Emile Ripert, lancé depuis le mois d'août par la Ville, la Société des poètes français et les associations Zygo et Les amis d'Emile Ripert, connaîtra son dénouement puisque seront proclamés les résultats. Les poèmes de chaque catégorie arrivant en tête seront lus devant le public. **L.R.**



Emile Ripert lors d'une conférence à Ajaccio



En novembre, les sciences sont à la fête

Charles Darwin et l'astronomie seront cette année les deux thèmes majeurs de Science en Fête, qui se déroulera du 19 au 22 novembre, à la chapelle des Pénitents bleus.

Qu'est ce que la théorie de l'évolution ? A quoi sert la sélection naturelle ? Combien y a-t-il de constellations ? Pour trouver, enfin, une réponse à ces questions, il suffira pour les scolaires de se rendre, les 19 et 20 novembre prochains, à la chapelle des Pénitents bleus, et pour tout public les samedi et dimanche 21 et 22 novembre. Le naturaliste anglais Charles Darwin et l'astronomie seront cette année à l'honneur de la nouvelle édition de Science en Fête. « Cette manifestation nationale, à laquelle participe la ville de La Ciotat depuis le début, rassemble des associations qui œuvrent dans le domaine scientifique, explique Jean-Louis Tixier, adjoint au maire délégué à la Vie et au Patrimoine culturels. C'est l'occasion pour elles de présenter des expositions et diverses animations qui remportent chaque année un vif succès ».

Ainsi, Iris, association d'astronomie, présentera des expositions sur la navigation astronomique, les constellations australes et boréales, le soleil et l'histoire des découvertes. Parallèlement, Iris proposera toute une série d'animations autour du 40e anniversaire de

la présence du premier homme sur la Lune et les missions Apollo. La bibliothèque municipale Romain-Rolland, qui s'inscrit dans le projet Darwin, se tournera davantage vers des lectures des théories du naturaliste anglais, et proposera un jeu sur l'évolution des espèces. Les associations la Maison des



falaises et le Spéléo club aborderont le thème « La nature dans tous ses états », l'empire des falaises, leur gestion, les ères géologiques, et organiseront des animations de découverte de la nature, avec une sortie au Baou Trouca. Le stand de l'Institut du monde minéral présentera quant à lui une exposition sur l'univers fantastique des fossiles et des minéraux, et l'association Rétina

France déclinera le thème de l'œil et de la vue, avec une extension au cinéma. A noter enfin qu'en amont de la Science en fête, deux conférences sont organisés lundi 16 novembre, au théâtre du Golfe, dans le cadre de l'Université du temps disponible. La première sera consacrée à la polémique

entre « Darwin et les créationnistes » et la seconde évoquera « L'astronomie et la mythologie égyptienne ». **L.R.**

Science en fête

Les 19 et 20 novembre réservés aux scolaires
Les 21 et 22 novembre ouverture tout public de 10h à 18h
Entrée gratuite

ARTS MARTIAUX

Osawa, c'est la kata

Osawa Karaté, club membre de la France Japan Karate Association, a ouvert ses portes depuis peu à La Ciotat. L'occasion, quel que soit l'âge, de s'initier à un art martial traditionnel typiquement japonais, le karaté JKA (méthode Shotokan). « L'enseignement que je donne ici ne s'apparente pas à du sport ; c'est plutôt un art martial pur », souligne Daniel Cucchiatti, responsable technique régional PACA de la France JKA, diplômé JKA et Fédération française. Fort de ses 35 ans d'expérience, sélectionné en équipe nationale en 1989, il propose à la salle municipale François-Gilliot, des cours ouverts à tous, débutants ou non, les mardis (enfants et adolescents de 18h à 19h, adultes de 19h à 20h30) et vendredis (enfants et adolescents de 17h30 à 18h30, adultes de 18h30 à 20h). **E.G.**

Salle municipale François-Gilliot, complexe Etienne-Masse, avenue de la Pétaque
Osawa Karaté :
Tél. 06 24 68 68 71
Courriel :
osawakarate@gmail.com



CONCERTS

Les points d'orgue du mois

Arts et mouvements propose en novembre deux concerts d'orgue à l'église Notre-Dame.

L'association Arts et mouvements programme deux rendez-vous musicaux de qualité, avec le soutien de la Ville, du Conseil régional et de la Fondation de la Banque populaire provençale et corse.

Le 10 novembre, à 20h, ce sera une soirée orgue et cinéma, organisée en partenariat avec l'association La Ciotat berceau du cinéma. Le musicien de renommée internationale Paolo Oreni, élève notamment de Jean Guillou, donnera un récital et emmènera le public au début du 20e siècle, à l'époque où les organistes jouaient durant les séances de cinéma muet. Le 29 novembre, à 16h30, ce sera au tour de Chantal de Zeeuw, titulaire des Orgues de la Cathédrale Saint-Sauveur et professeur au conservatoire d'Aix-en-Provence, de se produire, accompagnée de Gérard Ocello, trompettiste international. Le répertoire de ces deux concertistes, membres de l'association « Orgue plus », sera composé de musiques de films et d'autres surprises. **E.G.**

Renseignements et location : Arts et mouvements - Tél. 06 62 49 71 04 - Courriel : am@artsetmouvements.org



Paolo Oreni



Chantal de Zeeuw et Gérard Ocello

L'as de la canne à pêche

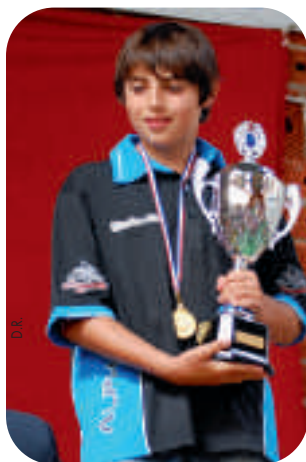


Du haut de ses onze ans, Etienne Noiret ne compte plus tous les poissons qui ont mordu à son hameçon.

Double détenteur du titre de champion de France de pêche de bord, en 2008 et 2009, Etienne Noiret a de quoi être fier de son palmarès. «Je pratique la pêche de bord depuis que j'ai cinq ans, explique-t-il. C'est mon grand-père qui m'a transmis la passion de la mer. J'ai commencé par pêcher des crabes à la main et après des poissons à la canne à pêche. Je me suis lancé dans les concours il y a trois ans». Pour être

sélectionnés au championnat de France de pêche de bord, les concurrents doivent réussir une série de onze épreuves dans l'année, dans le cadre de championnats régionaux : des «épreuves roches», depuis les enrochements, et des «épreuves surf-casting», depuis les plages. «J'ai des épreuves un week-end sur deux, entre Menton et Port Saint-Louis du Rhône». A la question : quels sont tes secrets de pêche ? Il répond, en toute simplicité : «J'ai le sens de l'eau, j'observe le comportement des poissons et les milieux sous-marins, je prends le temps de regarder les courants, la météo, le vent... Le vrai secret, c'est l'observation». Outre son titre de champion de France 2009 dans la catégorie «Benjamin», obtenu à Blériot dans le Nord, Etienne a remporté cette année le titre de champion de lancer de poids de mer. Adhérent du club Team Surf Casting, il rêve de pouvoir intégrer l'équipe de France, dès qu'il aura 13 ans - l'âge minimum. Un destin plein de promesses pour ce jeune champion des mers.

L.D.



Philippe Chardon

THÉÂTRE DU GOLFE

Les bons contes font les bons petits

«Peau d'âne» et «La Belle et la bête» au programme du théâtre du Golfe cet automne. Deux madeleines au parfum d'enfance pour tous les publics.

Cet automne, le théâtre du Golfe vous propose deux contes pour régaler le jeune public. Deux histoires immortelles qui ont déjà inspiré les plus grands créateurs et que les adultes, eux, ne se lassent pas de redécouvrir sous un nouveau jour. Le vendredi 13 novembre, à 18h30, rendez-vous avec Peau d'âne, dans une mise en scène de Caroline Ruiz. Afin d'échapper à une idée folle de son père, qui s'est mis en tête de l'épouser, une princesse lui réclame pour sa dot des robes qui n'existent pas... et qu'il lui offre pourtant. Après avoir demandé le sacrifice d'un âne qui produit des écus d'or, elle s'enfuit vêtue de sa



peau et, déguisée en souillon, finira par trouver l'amour véritable. Le vendredi 4 décembre, La Belle et la bête entreront dans la lumière pour rejouer cette éternelle histoire d'amour baroque, servie par une mise en scène inventive de William Mesguich, qui ne recule pas devant les effets spéciaux (miroir sans tain, monstre à deux têtes, murs mouvants...) et mélange avec bonheur poésie et fantastique. **B.G.**

Deux spectacles à voir en famille, à partir de 7 ans au théâtre du Golfe, boulevard Anatole-France. Renseignements au 04 42 08 92 87 ou sur le site www.laciotat.com

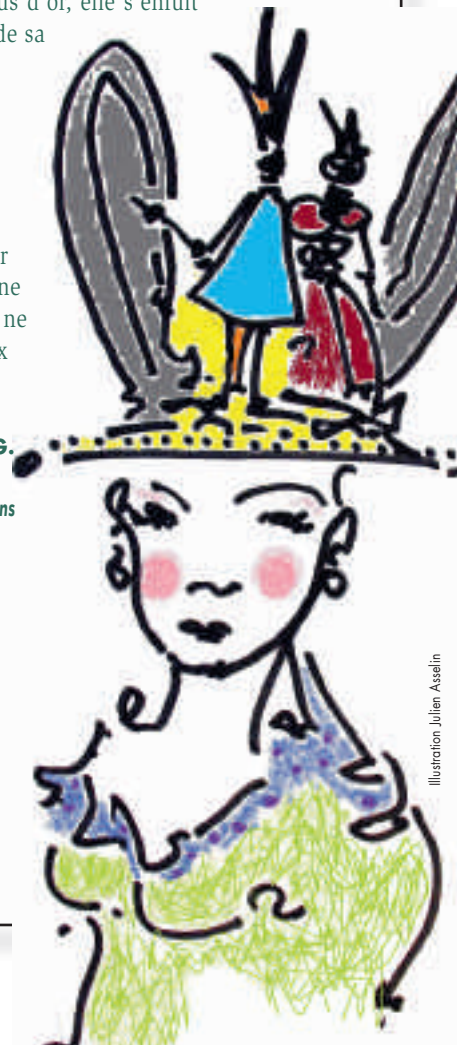


Illustration Julien Asselin

Un programme éclectique

Envie de s'initier à l'aquarelle, d'apprendre à coudre, de se mettre au violon ou à la danse tahitienne ? Il n'est pas trop tard pour s'inscrire à la Maison Ritt.

Sept thèmes sont au centre de la saison 2009/2010 de la Maison Ritt, déclinés en plusieurs activités. Les Ciotadens peuvent ainsi découvrir ou approfondir leurs connaissances en arts plastiques (peinture, sculpture, encadrement d'art...) et en musique, avec des cours de violon, batterie, harmonica, piano, chant... Egalement au programme, la pratique du théâtre, l'expression corporelle (tai ji quan et qi gong, danses orientale et tahitienne...), les loisirs créatifs (couture...), la littérature ou l'informatique. La Maison Ritt permet aussi de suivre des enseignements de langues étrangères (anglais, italien, arabe, allemand), de français (de la 6e à la terminale) et d'assister à des séances de soutien scolaire (du primaire à la 3e) ou de remise à niveau (pour les adultes) dispensés en mathématiques et en français. Parmi les nouveautés de cette saison, la gymnastique douce, l'atelier de danse bien-être et le chant (style cabaret).

E.G.

Maison Ritt, avenue Joseph-Roumanille - Tél. 04 86 18 46 73

Courriel : contact@maison-ritt.com - Site Internet : www.maison-ritt.com



GYMNASTIQUE

Jeunes, soyez en forme !

Vous avez moins de 18 ans, vous souhaitez bouger, entretenir votre forme, vous muscler, vous étirer ou évacuer votre stress ? Le nouveau cours de gymnastique spécialement créé par l'association Modern GV à l'attention des jeunes, à tarif préférentiel, est fait pour vous. Assuré par un professeur diplômé, tous les mercredis de 12h30 à 14h, au local Bon, place Louis-Marlin (Centre-ville), la séance est très complète : step, Lia, stretching, renforcement musculaire, ... tout pour garder la forme.

Renseignements auprès de Martine Raoul - Tél. 06 12 37 08 96



roman

LES «SANS-GRADE» AU POUVOIR !

Depuis une dizaine d'années, l'écrivain ciotaden Thierry Vieille, qui réside à La Ciotat, nous envoie régulièrement des nouvelles de la France. Enfin, sa France, car cet écrivain marseillais aime imaginer des réalités alternatives, qui ambitionnent de dire le vrai en racontant le faux. Complicé ? Pas tant que ça, car derrière la satire c'est bien évidemment l'ambition de dévoiler le dessous des cartes qui anime notre auteur à l'imagination débordante. Adeptes du «et si on disait que...», Thierry Vieille s'amuse donc à décrire un monde dans lequel les élections présidentielles de 2007 auraient tourné différemment de l'histoire que nous connaissons. Dans un paysage politique inédit, un trio improbable va «monter» jusqu'à la capitale, se hissant du Vieux-Port aux palais de la République, pour diriger une France en pleine recomposition. Il y a là Simon le rmiste, Maxime la coqueluche du show-biz et le professeur Hope, un vieux renard qui connaît la vie politique comme personne... Le problème étant qu'en voulant faire le bonheur du peuple malgré lui, ils finiront par mettre en place un régime totalitaire. Qui se lèvera pour sauver le pays ? Dans *Alliance de tous les dangers* son 13e roman, Thierry Vieille touille, on l'aura compris, une farce politique assaisonnée d'herbes de Provence...

«Alliances de tous les dangers», un roman de Thierry Vieille, aux Presses du midi

- ANPE : 08 11 55 01 13
- BASE NAUTIQUE MUNICIPALE : 04 42 84 58 60
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 04 42 08 13 18
- BUREAU INFORMATION JEUNESSE : 04 42 08 83 06
- CCAS : 04 42 08 88 39
- CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : 08 20 25 13 10
- CAPITAINE : 04 42 08 62 90
- CARTREIZE : 04 42 08 41 05
- CENTRE DE SECOURS : 04 42 08 18 18
- CENTRE HOSPITALIER : 04 42 08 76 00
- CENTRE MEDICAL MUTUALISTE : 04 42 08 83 30
- CENTRE MEDICOSOCIAL : 04 42 83 53 95
- CINEMA LUMIERE : 08 92 68 09 75
- CIOTABUS : 04 42 08 90 90
- CLINIQUE DE LA CIOTAT : 08 26 20 75 80
- COMMISSARIAT DE POLICE : 04 42 83 83 40
- CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE : 04 42 08 53 94
- CYBER-BASE : 04 42 83 85 57
- DÉCHETTERIE : 04 42 71 53 93
- FRANCE TELECOM : 08 00 03 10 14
- GARE SNCF : 08 36 35 35 35
- GENDARMERIE NATIONALE : 04 42 83 90 39
- LA CIOTAT FRÉQUENCE NAUTIQUE (107 FM) : 09 50 73 64 11
- LA CIOTAT PROXIMITE : 0 8000 13600
- LA POSTE : 04 42 83 80 60
- MAIRIE DE LA CIOTAT : 04 42 08 88 00
- MAISON DES ASSOCIATIONS : 04 42 83 85 50
- MEDECINS 24H/24 : 15
- MISSION LOCALE : 04 42 08 80 50
- MUSEE CIOTADEN : 04 42 71 40 99
- OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME : 04 42 08 61 32
- POLICE MUNICIPALE : 04 42 08 65 38
- PRÉVENTION ANIMATION JEUNESSE : 04 42 83 85 90
- RGA (101.6) : 04 42 83 47 37
- SECOURS EN MER : 16 16 D'UN FIXE OU D'UN PORTABLE
- SOCIETE DES EAUX : 08 10 40 05 00
- TAXIS : 04 42 83 32 32 / 04 42 08 60 60
- THEATRE DU GOLFE : 04 42 08 92 87
- URGENCES EDF : 0 810 333 113
- URGENCES GDF : 0 810 800 801
- URGENCES POLICE : 17
- URGENCES POMPIERS : 18



De gauche à droite, les délégations anglaise et allemande



- INTERNATIONAL

L'Europe en visite à La Ciotat

En octobre, la Ville a accueilli plusieurs groupes européens. L'occasion de renforcer les liens avec les villes jumelles et de créer de nouvelles relations avec d'autres communes.

En 2010, le collège Virebelle fêtera ses 35 ans d'échanges avec la Zepellin Realschule de Singen. Sans attendre cette date anniversaire, du 8 au 16 octobre derniers, les élèves du collège d'Outre-Rhin ont été reçus par leurs homologues ciotadens, les petits français étant eux-mêmes partis dans la ville allemande une semaine auparavant. Le 9, c'est l'Angleterre qui a été à l'honneur avec la visite de Rodney Coate, fils de l'ancien maire de Bridgwater, William Oscar Coate, qui avait signé en 1957 la charte de jumelage avec La Ciotat. Reçue à l'Hôtel de Ville par Jeanne-Marie Vandamme, adjointe au maire déléguée aux Relations européennes et internationales, la délégation anglaise a tenu à se rendre au Musée ciotaden où la robe de maire britannique, offerte à la municipalité, est exposée. Du 11 au 18 enfin, dans le cadre de son projet d'échanges Comenius, le lycée Lumière a invité des élèves espagnols de La Pobra Llargae, hongrois de Szentes et slovènes de Kranj à participer à des ateliers de théâtre pluri-lingue. «*Toutes ces visites démontrent une nouvelle fois l'ouverture de La Ciotat sur l'Europe*», conclut l'élue.

E.G.

- MUSIQUE

Le paradis selon Ilyès

Le premier album du chanteur et musicien ciotaden Ilyès Yangui vient de sortir. L'occasion pour le public de se plonger dans l'univers folk-rock de l'artiste.

Pour Ilyès Yangui, la passion pour la musique ne date pas d'hier. Musicien professionnel depuis l'âge de 20 ans, il collabore avec Sony Music en 2001 et est propulsé sur le devant de la scène en 2007, lors de sa participation à l'émission télévisée *La nouvelle Star*. Il fait alors partie des dix derniers finalistes. Après l'émission, de retour à la Ciotat, cet auteur, compositeur, interprète et arrangeur, continue de travailler sur de nombreux projets et de transmettre son expérience lors de cours donnés au Studio Meyes.

En décembre dernier, l'idée de sortir son premier album est lancée lors d'une discussion avec son bassiste. Opus auto-produit, «*Crime au paradis*» rassemble 14 titres folk-rock, dont deux en anglais, écrits - parfois en collaboration avec d'autres auteurs -, composés et arrangés par l'artiste. «*Je voulais que cet album, qui est l'aboutissement d'un travail de dix ans, soit authentique, avec de vrais instruments. Je suis même parti en Tunisie pour enregistrer des percussions et des voix sur quelques chansons*».

Les thèmes abordés (les mines anti-personnelles, le conflit israélo-palestinien, la relation avec le succès, l'amour, le bonheur...) font écho à l'antagonisme déjà véhiculé par le titre de l'album. «*Je n'ai pas voulu que ce disque soit trop sombre. Je suis heureux et il était important que cela se ressente dans mes chansons*». En tournée dès le 2 novembre, Ilyès débutera sa série de concerts par La Ciotat bien sûr. Avis à tous les fans !

E.G.



«*Crime au paradis*»,
album disponible
dans les bacs de Carrefour
La Ciotat, Cultura
La Valentine et sur toutes
les grandes plateformes
de téléchargement légal
www.ilyesmusic.com

Permanences des Elus

Guy PATZLAFF

1er adjoint, délégué à la Vie des quartiers, à la Vie associative, à la Sécurité publique notamment la prévention de la délinquance, la lutte contre les incivilités, aux Affaires maritimes, à l'Hygiène et la Salubrité
Le mardi de 15h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 83 89 34

Gavino BRISACAS

Adjoint au maire, délégué au Développement économique et Développement durable, à l'Emploi, à la Formation, au Commerce et à l'Artisanat
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95 postes 88 18 - 87 75

Jean-Louis BONAN

Adjoint au maire, délégué au Tourisme, Conseiller communautaire
Le jeudi de 11h30 à 13h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 71

Jean-Louis TIXIER

Adjoint au maire, délégué à la Vie et Patrimoine culturels, Vice-président de la SEMIDEP, Vice-président de la CU MPM
Sur rendez-vous 04 42 08 88 00

Mireille BENEDETTI

Adjointe au maire, déléguée à l'Éducation et à la Citoyenneté (vie scolaire, études surveillées, Conseil municipal des jeunes), Conseillère régionale PACA
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Jeanne-Marie VANDAMME

Adjointe au maire, déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse, aux Activités périscolaires (Clae, classes de nature et garderies périscolaires), aux Centres de vacances, aux Centres de loisirs sans hébergement, aux Technologies de l'information et de la communication et aux Relations européennes et internationales
Le jeudi de 14h30 à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

André GLINKA-HECQUET

Adjoint au maire, délégué aux Finances, au Budget, à l'Exécution budgétaire et à la Fiscalité
Correspondant Défense
Le mercredi de 15h à 17h - Sur rendez-vous au 04 42 83 89 42

Noël COLLURA

Adjoint au maire, délégué à l'Environnement et Développement durable, au Cadre de vie, aux Espaces verts, à la Propreté, à La Ciotat Proximité et aux Cimetières
Le mardi de 10h à 12h
Sur rendez-vous au 04 42 83 89 30

Marie BUTLIN

Adjointe au maire, déléguée à l'Aménagement du territoire, au Plan de déplacement urbain, au Stationnement, à la Gestion des espaces publics et aux Transports
Le jeudi de 15h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Evelyne FLICK

Adjointe au maire, déléguée au Personnel et aux Relations avec les partenaires sociaux
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Régine GOURDIN

Adjointe au maire, déléguée au Social, à la Solidarité et aux Animations pour les aînés
Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 16h
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Zaven ALEXANIAN

Conseiller municipal, délégué au Logement et représentant dans les copropriétés
Le jeudi de 9h à 11h30 - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Lionel VALERI

Conseiller municipal, délégué à la Santé-Famille et à la Petite enfance
Sur rendez-vous au 04 42 83 89 21

Henri MATTEI

Conseiller municipal, délégué à l'Urbanisme, au Droit des sols et aux Travaux, Conseiller communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 20

Nathalie LAINÉ

Conseillère municipale, déléguée aux Fêtes et Événements,
Le lundi de 15h30 à 18h
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 99

Lionel GIUSTI

Conseiller municipal, délégué aux Sports
Le lundi de 14h à 17h30 - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

René CANEZI

Conseiller municipal, Conseiller communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Max SAURIN

Conseiller municipal chargé du Parc autos
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Andrée GROS

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Gérard PÈPE

Conseiller municipal chargé des Anciens Combattants
Conseiller communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Arlette SALVO

Conseillère municipale, Conseillère communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Marie-Thérèse CARDONA

Conseillère municipale, Conseillère communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Geneviève BOISSIER

Conseillère municipale chargée du Jumelage
Le mardi de 16h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Jean-Paul MARIA-FABRY

Conseiller municipal, Conseiller communautaire
Le mercredi de 9h à 12h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Jean-Pierre FRANCOUL

Conseiller municipal - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Nicole AUDIBERT- SPITERI

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Annie GRIGORIAN

Conseillère municipale
Le lundi de 17h à 19h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Fatiha OUASTANI

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Noémie BEYRAT

Conseillère municipale chargée de la mise en place
et du suivi des contrats d'objectifs avec le tissu associatif
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Caroline MAURIN

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

TRISTE BILAN

En automne, les feuilles mortes se ramassent à la pelle, les feuilles d'impôts aussi, avec des augmentations impressionnantes, taxes d'habitation, taxes foncières, taxes des ordures ménagères. En plus, à La Ciotat, nous avons **les impôts les plus élevés du département, l'eau la plus chère du département**, l'augmentation des cantines, de la ludothèque, etc.

Nous pourrions, avec tout cet argent que nous donnons, avoir un service à la hauteur de ces augmentations et de ce triste record que nous détenons dans le département pour l'eau et les impôts. Hélas ce n'est pas le cas. Monsieur le Maire, où va tout notre argent ? Les caisses de la Ville seraient-elles vides ?

- Rues et trottoirs défoncés
- Saleté insupportable, surtout en Centre-ville, et des logements insalubres
- Rien pour redynamiser le commerce de proximité, mais on agrandit la zone commerciale
- Fermeture de classes, le Maire expulse l'Inspecteur d'Académie
- Pas de plan de déplacement urbain, on ne peut plus circuler
- Pas de transport en commun approprié
- Plus de parking gratuit, tous payants et chers
- Insécurité
- On construit, de plus en plus, mais pas pour les Ciotadens
- On pollue nos nappes phréatiques et le Maire laisse faire
- Les associations en font toujours plus, mais les subventions diminuent
- Rien pour distraire nos jeunes
- Rien d'important pour nos aînés
- La Médiathèque, c'est l'Arlésienne
- Pas de salle de spectacle digne de ce nom
- Au Domaine de la Tour, en guise d'équipements sportifs, une piscine pour les mouettes.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus de la majorité, nous vous remercions pour ce **triste bilan**.

Groupe La Ciotat pour tous
Sylvia BONIFAY
Alain COZZOLINO
Karim GHENDOUF
Aline REYNAUD

MAIS OÙ EST DONC PASSÉ
MONSIEUR LE MAIRE ?

La rumeur enfle. Une sourde inquiétude envahit les places, les ruelles et les esprits. Une question est sur toutes les lèvres : mais où est passé Monsieur le maire ?

De nombreux témoignages concordent pour affirmer qu'il est devenu totalement impossible d'obtenir un rendez-vous. Les courriers restent désespérément sans réponse et les appels téléphoniques se perdent dans les méandres des couloirs de la mairie... Même les visites de quartier, pourtant si médiatisées, se font désormais sans lui et les occasions deviennent rares de pouvoir lui adresser quelques mots.

Quelques adjoints omniprésents tentent bien de combler le vide mais ne parviennent pas, pour autant, à donner le change. Il n'y a plus guère que dans les inaugurations et les cocktails que l'on peut encore avoir la chance d'apercevoir sa longue silhouette nonchalante et ses mocassins à glands. Et puis quelques signes ne trompent pas : ces grands dossiers qui n'avancent plus, le Centre-ville laissé à l'abandon, l'arrogance des promoteurs omnipotents, l'anarchie du stationnement et de la circulation, l'insécurité et la délinquance au coin de chaque rue, les affairistes de tous poils qui tiennent le haut du pavé, le saccage de l'environnement, le commerce qui se meurt et la ville qui décline... Non ! Un maire ne pourrait tolérer tout cela !

Certains murmurent que la mégalo-pole marseillaise aurait finalement attiré dans son orbite la petite planète ciotadenne et que les décisions se prennent désormais, en comité restreint, bien loin d'ici... Tout cela n'est que fantasme !

Toujours est-il que tous ceux qui rêvaient de démocratie participative, de débat et de concertation en resteront pour leurs frais et devront patienter encore quelques années... A moins que Monsieur le maire ne réapparaisse entretemps !

Les élus socialistes
Christine ABATTU et
Jean Pierre REPIQUET

De nombreuses doléances nous sont parvenues de la part de **commerçants du Centre-ville**.

Leurs inquiétudes sont toujours liées aux fermetures de plus en plus nombreuses des commerces de proximité.

Si, au début, ces cessations d'activités pouvaient être le fait d'établissements récents peut-être hâtivement acquis et sans connaissances particulières, ce n'est plus le cas aujourd'hui !

Et pourtant nos commerces font des efforts pour être attractifs.

Les causes de cette « désaffection » sont donc à chercher ailleurs.

Il faut cesser de rejeter les fautes sur les professionnels du commerce et surtout voir comment les aider dans leurs démarches.

Le problème du stationnement est un élément majeur, une solution comme la gratuité de la première heure (payée par les commerçants) est assujettie à un achat et donc souvent dissuasive.

La propreté du Centre-ville, nécessaire à une fréquentation retrouvée, est une des missions de la CUM ; il convient donc de faire pression sur cette dernière.

En dernier lieu, l'insécurité liée à la délinquance et en particulier la petite délinquance, qu'on nous dit avoir disparu de notre cité : chacun appréciera !

Ces problèmes essentiels ne sont pas faciles à résoudre, mais il faut bien commencer un jour et ne pas systématiquement placer un arbre pour cacher la forêt !

Bernard CHABAUD
Nathalie LACONI

Les Élus de l'opposition

Aline REYNAUD

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Alain COZZOLINO

Conseiller municipal - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Sylvia BONIFAY

Conseillère municipale, Conseillère communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Karim GHENDOUF

Conseiller municipal, Conseiller régional
Sur rendez-vous au 04 91 57 53 45

Jean-Pierre REPIQUET

Conseiller municipal, Conseiller communautaire
Sur rendez-vous au 06 86 59 25 57

Christine ABATTU

Conseillère municipale
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Bernard CHABAUD

Conseiller municipal
Le samedi de 10h à 12h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Nathalie LACONI

Conseillère municipale
Les mardis et jeudis de 9h30 à 10h30
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Gilbert GARCIN

L'HOMME QUI EST UNE IMAGE



40 PHOTOGRAPHIES GRAND FORMAT
CHAPELLE DES PÉNITENTS BLEUS - LA CIOTAT
18 OCTOBRE > 15 NOVEMBRE 2009

Exposition ouverte du mardi au dimanche, de 14h à 18h

www.laciotat.com

Exposition produite et réalisée par la ville de Rennes

